

Horeca: encore deux mois de désert pour des restaurants et des cafés déjà asséchés

Les établissements horeca pourront-ils tenir jusqu'au 1er mai ? Les représentants wallons et bruxellois du secteur annoncent une pression maximale pour obtenir des indemnisations régionales dans la dernière ligne droite.



Pour que les terrasses revivent en mai, les professionnels wallons et bruxellois de l'horeca auront besoin de cash, alors que leurs caisses sont d'ores et déjà vides. - Mathieu Golinvaux



Par **Julien Bosseler** (/3279/dpi-authors/julien-bosseler)

Journaliste au service Economie

Le 5/03/2021 à 22:03

Aux abois car toujours sous le coup d'une fermeture forcée depuis novembre dernier, le secteur horeca réclamait des perspectives claires depuis de nombreuses semaines. Il en a enfin : il pourra rouvrir à partir du samedi 1er mai, du moins si les indicateurs épidémiques le permettent. Alors heureux, les restaurateurs et les cafetiers ? Loin de là... « Au moins, nous sommes fixés. Puis ce seront tous les types d'établissements qui pourront reprendre en même temps et en intérieur comme en extérieur », concède Fabian Hermans, administrateur à la Fédération Horeca Bruxelles. « Mais la mauvaise nouvelle, c'est que nous devrons encore attendre deux mois ».

LIRE AUSSI

Le baromètre de la relance: ces pros de l'horeca qui ont déjà rendu leur tablier (<https://plus.lesoir.be/359052/article/2021-03-05/le-barometre-de-la-relance-ces-pros-de-lhoreca-qui-ont-deja-rendu-leur-tablier?referer=%2Farchives%2Frecherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate>)

« Deux mois de trop », ajoute Pierre-Frédéric Nyst, président de l'Union des classes moyennes (UCM) qualifiant l'annonce du Comité de concertation de ce vendredi de « grosse-grosse déception ». Pourquoi ? « Parce que l'horeca paye cash le retard de la vaccination. Et ça, c'est le coup de grâce pour les professionnels du secteur ». Sur la même ligne, Thierry Neyens, président de la Fédération horeca Wallonie parle de « semaines de trop par rapport au moral des entrepreneurs, aux fournisseurs et au personnel ». Parmi les employés, les défections risquent d'ailleurs de se multiplier dans les semaines à venir, craint l'UCM. « Les gens partent travailler dans d'autres secteurs qui, eux, tournent », rapporte Pierre-Frédéric Nyst. « Tant et si bien que des chefs vont pouvoir rouvrir mais en ne disposant plus de leur équipe derrière eux ».

Des indemnisations flamandes qui font baver d'envie

Pour les représentants du secteur, faire le gros dos serait toutefois envisageable durant huit semaines supplémentaires. Mais à une seule condition : bénéficier de nouvelles aides régionales pour couvrir les frais fixes en souffrance, loyer en tête. Et c'est avec une certaine sidération que restaurateurs bruxellois et wallons continuent à voir leurs homologues flamands toucher des indemnités régionales mensuelles à hauteur de 10 % – et même bientôt 15 % comme l'a annoncé le ministre président Jan Jambon – de leur chiffre d'affaires de l'année précédente. D'autant qu'à Bruxelles et en Wallonie, les dernières primes annoncées n'ont pas encore été versées. « Si on ne sauve pas notre secteur dans la dernière ligne droite, nous ne pourrons pas passer le cap », prévient Thierry Neyens qui redoute « des ouvertures anarchiques d'établissement dès le mois prochain car certains restaurateurs, pris d'une rage tellement forte, estimeront ne plus avoir d'autre choix financièrement ». C'est dire si la pression de l'horeca se renforcera dans les jours prochains sur les gouvernements wallons et bruxellois...

LIRE AUSSI

La Saint-Valentin donne du baume au cœur à l'horeca

(<https://plus.lesoir.be/354895/article/2021-02-12/la-saint-valentin-donne-du-baume-au-coeur-lhoreca?referer=%2Farchives%2Frecherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate>)

Le temps paraîtra donc long d'ici le 1er mai. Pourtant les organisations représentatives du secteur s'y préparent déjà. C'est ainsi que jeudi prochain (le 11 mars), ils rencontreront les autres partenaires sociaux et les experts pour boucler la nouvelle mouture du protocole sanitaire de l'horeca. Celui-ci devrait mettre l'accent sur la ventilation des établissements pour en purifier l'air. L'idée circule également de demander aux clients de pratiquer un test salivaire préalablement avant de se rendre au restaurant. « Ce n'est pas mal », réagit Pierre-Frédéric Nyst, tout en soulignant les limites de cette proposition en termes de respect de la vie privée de la clientèle. Un autre projet circulant en ce moment le ravit bien davantage, tout comme ses collègues : le possible retour de la TVA à 6 % en guise d'aide temporaire à la relance. « Ce serait une bouffée d'oxygène », commente Thierry Neyens. « Encore faut-il que l'activité revienne. Et pour cela, il faudra du cash afin d'acheter de la marchandise ». Or les caisses sont désespérément vides, tandis que les dettes s'alourdissent.

Coronavirus: on déconfine gentiment, la Vivaldi se tend méchamment

Mis en ligne le 5/03/2021 à 21:49

Par **David Coppi** (/2030/dpi-authors/david-coppi)

En Comité de concertation, fédéral et fédérés adoptent un calendrier de déconfinement progressif, en plein air d'abord. On s'est affronté dans la Vivaldi, notamment à propos de l'ouverture des terrasses dans l'horeca. De Croo et Vandenbroucke l'emportent, mais ça s'énerve derrière.



Prochain comité de concertation autour d'Alexander de Croo: le 26 mars. - EPA.

ANALYSE

Derrière le calendrier de déconfinement « enfin », et l'invitation à prendre l'air « ça fera du bien », c'est un peu moins joli-joli, on se déchire dans la Vivaldi. Le MR est bleu de rage. On résume. Avec David Clarinval au front, on veut dire au Comité de concertation, les libéraux-réformateurs voulaient rouvrir les terrasses au 1er avril, et l'horeca à l'intérieur au 1er mai. Alexander De Croo (Open VLD), Premier ministre, et Frank Vandenbroucke (SP.A), ministre de la Santé, ont fait barrage : seuls les chiffres de l'épidémie décideront, on croise les doigts, on fera tout ça le 1er mai si tout va mieux. Les deux ont résisté à une offensive XXL à vrai dire, associant libéraux, on l'a dit, socialistes, écologistes, N-VA, toute l'équipe...

A savoir, en « Codeco » (Comité de concertation) : Elio Di Rupo (PS), ministre-président wallon, Jan Jambon (N-VA), ministre-président flamand, Pierre-Yves Jeholet (MR), ministre-président francophone, ajoutez Sophie Wilmès (MR), vice-Première, Georges Gilkinet (Ecolo), vice-Premier, ou encore Bart Somers (Open VLD), ministre flamand du Vivre ensemble, bourgmestre de Malines en outre. On n'oublie personne ? Si, sûrement. Bref, tous ceux-là et quelques autres, nous confie-t-on, voulaient rouvrir les terrasses au 1er avril, et tous ont plié devant Alexander De Croo et Franck Vandenbroucke, les intransigeants – pas totalement isolés notez, Rudi Vervoort (PS), ministre-président bruxellois, a lui aussi plaidé en faveur de mai. Bref, la ligne entre prudente et dure l'emporte.

Des aides financières supplémentaires ?

A l'issue du Comité de concertation, David Clarinval se réjouissait des avancées en mars notamment pour les métiers de contacts et assimilés restés sur le carreau jusqu'à présent (coiffeurs à domicile, ambulants, saunas, photographes...), mais revendiquait d'ores et déjà : « Ils n'ont pas voulu ouvrir l'horeca avant le 1er mai, ni la culture, ni l'événementiel, alors il faudra décrocher des aides financières supplémentaires pour ces secteurs, sans cela ils ne tiendront pas le coup, je m'emploierai à les soutenir, je ferai pression », nous dit-il. Rendez-vous au sein de la Vivaldi dans les prochains jours.

Cette conflictualité, avec un MR sur les nerfs (entre Georges-Louis Bouchez et Alexander De Croo, l'élastique se tend ; ne parlons pas de Frank Vandenbroucke : là l'élastique a claqué depuis un temps), c'est, on l'a compris, un trait du Codeco qui s'est déroulé vendredi. Tout cela sur fond d'une campagne de vaccination mollassonne (ça ira mieux demain), en particulier au sud du pays, qui ne permet pas de faire retomber le climat de tension, au contraire.

Conflictualité toujours ; on relève que les verts francophones, plaidant en faveur des rassemblements à dix (avec d'autres) plutôt qu'à huit et obtenant gain de cause à cet égard, n'arrachent pas l'élargissement de la bulle à domicile, malgré l'éclat de Jean-Marc Nollet il y a quelques jours. La controverse demeure, la bulle aussi.

LIRE AUSSI

La bulle sociale élargie à dix dehors! Mais pas n'importe comment...
(<https://plus.lesoir.be/359159/article/2021-03-05/la-bulle-sociale-elargie-dix-dehors-mais-pas-nimporte-comment>)

Les voyages reportés au 18 avril

Conflictualité, enfin, sous un autre angle : on s'est frité entre fédéraux et fédérés à propos de la possibilité de partir en voyage non essentiel au 1er avril, ce qui était prévu, croyait-on. Alexander De Croo et Frank Vandenbroucke ont reproché aux responsables des Régions et Communautés de ne pas être à même d'encadrer les allers-retours – on pense aux aéroports – en termes de dépistage notamment,

expliquant que rien n'était possible dans ces conditions. L'accord final renvoie tout cela au 18 avril. La Commission européenne n'appréciera pas : l'autorisation des voyages, c'est son cheval (son poney ?) de bataille dans cette crise pandémique.

LIRE AUSSI

Codeco: pour les voyages non essentiels, une mesure prolongée malgré les inquiétudes européennes (<https://plus.lesoir.be/359160/article/2021-03-05/codeco-pour-les-voyages-non-essentiels-une-mesure-prolongee-malgre-les>)

Pour compléter, le Codeco, comme nous l'écrivions vendredi matin, s'attaque aux problèmes psychologiques suscités par la multiplication des contraintes et les restrictions des libertés dans la durée. Responsables fédéraux et fédérés ont décidé de mettre au point un « outil » d'examen et d'évaluation du phénomène, en matière de santé mentale, de psychiatrie, également pour ce qui concerne les violences conjugales. Parallèlement aux données ayant trait à l'évolution de l'épidémie, celles relatives aux problèmes psychologiques seront prises en compte par les ministres de la Santé, qui devront agir, adapter leurs politiques.

LIRE AUSSI

Codeco: de timides perspectives pour la culture
(<https://plus.lesoir.be/359162/article/2021-03-05/codeco-de-timides-perspectives-pour-la-culture>)

Pour le reste, résumons : on rouvre, graduellement. 8 mars, 15 mars, premier avril, premier mai... Priorité aux jeunes, à l'enseignement, aux activités en extérieur. Alexander De Croo a clôturé sa conférence de presse d'après Codeco en lançant un : « Dehors !, Dehors, Dehors ! » enthousiaste et moyennement enthousiasmant.



Calendrier des assouplissements

MARS Jeunes et enseignement	Mesures limitées donnant la priorité aux jeunes et à l'enseignement	AVRIL Plan Plein Air	Élargissement basé sur le risque moindre des activités en extérieur	MAI Intérieur et extérieur	Élargissement du Plan Plein Air Élargissement des activités en intérieur avec recours aux tests rapides
ACTIVITÉS EN EXTÉRIEUR					
Au plus tôt le 1^{er} avril					
Bulle sociale Les rassemblements non organisés à l'extérieur passent de 4 à 10 personnes, moyennant le respect de la distanciation sociale et du port du masque obligatoire.	Ouverture des parc attractions Uniquement en extérieur.	Activités sportives Marchés et foires en plein air (associations sportives ou autres, y compris entraînements sportifs). Accompagnement limité à une seule personne pour les < 19 ans lors des entraînements.	Activités culturelles, événements et cultes Maximum 50 personnes (avec distanciation et masque).	Activités organisées pour les jeunes (camps, etc.) < 13 ans : max 25 < 19 ans : max 10	Enseignement (après les vacances de Pâques) Primaire et secondaire : tous les jours à l'école.
Cultes < 13 ans : max 10 (à l'intérieur) ou 25 (à l'extérieur) < 19 ans : max 10 (à l'intérieur)	Vie associative	Service de culte	Salles de fitness	Soins à domicile	
A partir du 8 mars					
Enseignement Primaire et secondaire : activités extra-muros de maximum une journée. Enseignement spécialisé et en alternance : tous les jours à l'école. Enseignement supérieur : 20 % de présence simultanée autorisée sur les campus.	Activités organisées pour les jeunes (camps, etc.) Primaire et secondaire : tous les jours à l'école.	Marchés, foires	Culture et événements	Shopping et commerce ambulant	
A partir du 15 mars					
Enseignement Primaire et secondaire : activités extra-muros de maximum une journée. Enseignement spécialisé et en alternance : tous les jours à l'école. Enseignement supérieur : 20 % de présence simultanée autorisée sur les campus.	Activités culturelles, événements et cultes Maximum 50 personnes (avec distanciation et masque).	Marchés, foires	Culture et événements	Shopping et commerce ambulant	
Au plus tôt le 1^{er} mai					
Bulle sociale Les funérailles à l'intérieur peuvent rassembler jusqu'à 50 personnes.	Activités sportives Marchés et foires en plein air (associations sportives ou autres, y compris entraînements sportifs). Accompagnement limité à une seule personne pour les < 19 ans lors des entraînements.	Activités culturelles, événements et cultes Maximum 50 personnes (avec distanciation et masque).	Activités culturelles, événements et cultes Maximum 50 personnes (avec distanciation et masque).	Activités culturelles, événements et cultes Maximum 50 personnes (avec distanciation et masque).	Activités culturelles, événements et cultes Maximum 50 personnes (avec distanciation et masque).
Cultes < 13 ans : max 10 (à l'intérieur) ou 25 (à l'extérieur) < 19 ans : max 10 (à l'intérieur)	Vie associative	Service de culte	Salles de fitness	Soins à domicile	
Enseignement Primaire et secondaire : activités extra-muros de maximum une journée. Enseignement spécialisé et en alternance : tous les jours à l'école. Enseignement supérieur : 20 % de présence simultanée autorisée sur les campus.	Activités culturelles, événements et cultes Maximum 50 personnes (avec distanciation et masque).	Marchés, foires	Culture et événements	Shopping et commerce ambulant	
Au plus tôt le 1^{er} mai					
Bulle sociale Les funérailles à l'intérieur peuvent rassembler jusqu'à 50 personnes.	Activités sportives Marchés et foires en plein air (associations sportives ou autres, y compris entraînements sportifs). Accompagnement limité à une seule personne pour les < 19 ans lors des entraînements.	Activités culturelles, événements et cultes Maximum 50 personnes (avec distanciation et masque).	Activités culturelles, événements et cultes Maximum 50 personnes (avec distanciation et masque).	Activités culturelles, événements et cultes Maximum 50 personnes (avec distanciation et masque).	Activités culturelles, événements et cultes Maximum 50 personnes (avec distanciation et masque).
Cultes < 13 ans : max 10 (à l'intérieur) ou 25 (à l'extérieur) < 19 ans : max 10 (à l'intérieur)	Vie associative	Service de culte	Salles de fitness	Soins à domicile	
Enseignement Primaire et secondaire : activités extra-muros de maximum une journée. Enseignement spécialisé et en alternance : tous les jours à l'école. Enseignement supérieur : 20 % de présence simultanée autorisée sur les campus.	Activités culturelles, événements et cultes Maximum 50 personnes (avec distanciation et masque).	Marchés, foires	Culture et événements	Shopping et commerce ambulant	

Activités culturelles, cultes,: une réouverture attendue à partir de mai

Mis en ligne le 5/03/2021 à 18:29

Par **David Coppi** (/2030/dpi-authors/david-coppi) et **Bernard Demonty** (/5348/dpi-authors/bernard-demonty)

Enfin des perspectives pour le secteur culturel et les services du culte.



On rouvre, graduellement, prudemment. Les responsables du fédéral et des entités fédérées, réunis en Comité de concertation ce vendredi après-midi, sont convenus de « donner la priorité aux jeunes, à l'enseignement, aux activités en extérieur ». Etant entendu, lit-on dans les conclusions du Codeco, que « l'ouverture de l'économie et de la société dépendra de l'avancement de la vaccination ».

En avril, le Comité de concertation a donné son feu vert pour les activités culturelles, les événements, les services du culte, avec un maximum de 50 personnes, port du masque obligatoire et respect de la distanciation sociale ; les parcs d'attractions, là toujours avec respect des protocoles.

En mai (on lit : « Au plus tôt le premier mai »), on ne fait pas ce qui nous plaît, mais ça avance. Moyennant le respect de la distanciation sociale et le port du masque, moyennant aussi la généralisation des « tests rapides » (là encore, on est en retard sur les programmes) permettant d'identifier illico presto les porteurs du virus, on rouvrira dans certaines conditions à déterminer : l'horeca, le shopping, la culture et événements, les salles de fitness, les services de culte, l'animation pour jeunes, l'associatif.

A l'examen aussi, dès lors : « le nombre de contacts sociaux » autorisés. L'étreinte se desserre également pour les brocantes, les marchés annuels et marchés aux puces, le commerce ambulant à domicile, les fêtes foraines, l'horeca (suite), la culture, l'événementiel, les services du culte. Ajoutez les soins à domicile.



Installez l'application du Soir pour suivre l'actualité où que vous soyez.

Rendez-vous sur



(<https://apps.apple.com/be/app/le-soir-actu-et->

info/id504299905?l=fr) ou



(https://play.google.com/store/apps/details?id=be.appsolution.lesoir&hl=fr_BE).

Commentaire *

Signature * Federation Horeca Wallonie Catherine

Quelques règles de bonne conduite avant de réagir (<http://plus.lesoir.be/services/charter>)

Poster

Posté par lamand olivier, samedi 6 mars 2021, 15:20

Le gouvernement vous la mettra à l'envers en mai soyez en certain
[RÉPONDRE \(/COMMENT/REPLY/359169/267642\)](#)

Posté par elias jacques, samedi 6 mars 2021, 13:03

On lit cependant avec intérêt que le duo De Croo - VDB projette de maintenir le couvre feu bien au delà du 1er mai, ce qui amputera pas mal les heures d'ouverture de l'HoReCa et leur chiffre d'affaire. Se projeter à plus de deux mois pour déjà annoncer cela, alors qu'on ignore où en seront les indicateurs sanitaires dénote quand même bien une volonté de continuer à régenter envers et contre tout la vie des gens. Il est plus que temps d'en revenir à un état de droit car je crois que la patience du secteur va atteindre ses limites !

[RÉPONDRE \(/COMMENT/REPLY/359169/267610\)](#)

Posté par Staquet Jean-Marie, samedi 6 mars 2021, 13:25

"dénote quand même bien une volonté de continuer à régenter envers et contre tout la vie des gens.". Vous avez tout résumé. Et cette volonté a entre autres pour motivation ceci: l'Occident est complètement ruiné et ne pourra pas revenir à la vie d'avant. Mais ils ne peuvent pas annoncer ça platement. Il faut donc dresser la plèbe de manière à ce qu'elle réclame elle-même des restrictions dans tout ce qui est jugé "accessoire"

Posté par Staquet Jean-Marie, samedi 6 mars 2021, 12:52

Les multinationales de la franchise se frottent les mains. Elles vont récupérer des emplacements pour pas un rond et même réussir à se faire subventionner dans le cadre de "projets de revitalisation", "proximité", etc. (je vous fournis déjà les éléments de langage que vous trouverez dans les communications). À la place de ces salop... d'indépendants "fraudeurs", le Belge nigaud et fier de l'être aura des kyrielles de faux indépendants et des business plans sous forme de montages fiscaux dignes de séries télévisées complotistes. Mais il y aura de belles enseignes, des plexiglas tout neufs et des aérateurs de toute dernière génération certifiés ISO XYZ (contrats en plus pour les multinationales de la certification), en plus du lecteur de code sanitaire à l'entrée, sans oublier les dés de fromage bio-vegan et les sachets de sucre labellisés commerce équitable pour accompagner les dernières "créations" des "baristas" à 1000 euros/mois net (ça va sans dire). Et le satrape local passera à la télé dans son beau costume pour célébrer la pluie de "création d'emplois". Applaudissements à tout rompre. Rideau.

[RÉPONDRE \(/COMMENT/REPLY/359169/267604\)](#)

Posté par Staquet Jean-Marie, samedi 6 mars 2021, 14:42

Stanislas: je suis à 99 pour cent certain de ce que je dis parce qu'il ne s'agit pas d'un « complot » mais bien d'un mouvement de fond insidieux déjà en cours qui ne fait que connaître une accélération liée à une exploitation d'opportunité de crise. Allez simplement dans une artère commerçante ou un centre commercial et regardez. Vous êtes dans les seuls endroits où il y a encore des commerces. Dites-moi combien de ces points de vente ou de service sont encore réellement des commerces indépendants non tenus par un contrat de franchise? Le prétendu « néolibéralisme » n'est qu'une forme de communisme « soft » (tant que le peuple obéit, sinon...) tant il œuvre à écrabouiller toute diversité et indépendance réelle des entreprises et à concentrer tout entre les mains de détenteurs de capitaux qui font la pluie et le beau temps dans les instances politiques dirigeantes d'un État nounou prétendument bien intentionné mais en réalité envahissant et pas du tout au service de la population. Je vois ici des gens qui ne comprennent pas à quel point ils sont les idiots utiles de ce mouvement. On va aboutir à une situation où il sera plus facile de tenir un petit commerce peinard en Chine qu'en Europe.

[Tous les commentaires \(/node/359169/comments\)](#)